

Kpalimé, le 15 mars 2015

WINNER GROUP

Projet

***La promotion des activités génératrices de revenus des femmes
pour la lutte contre la traite des enfants dans le village d'Agome-
yoh***

Titre du projet :

La promotion des activités génératrices de revenus des femmes pour la lutte contre la traite des enfants dans le village d'Agome-Yoh

1. Contexte

Agome-Yoh est un village où l'on enregistre depuis un certain temps d'exode, de mobilité et des cas de traite des enfants. Dans ce village, l'éducation des enfants dans beaucoup de ménages est assurée par les femmes. Le faible revenu de ces femmes fait que ces dernières n'arrivent pas à subvenir aux besoins de scolarité des enfants et ne sont pas mis en apprentissage non plus. De plus ces enfants surtout les filles sont les potentielles candidates à l'exode rurale à la mobilité et à la traite. Certaines de ces femmes organisées en groupements font la production de l'huile de palme, la fabrication de savon et la transformation d'autres produits dérivés pour subvenir tant soit peu aux besoins de leur famille. L'appui à l'initiative de ces femmes en terme de soutien financier à leurs productions et de leur formation à la gestion des AGR constitue une stratégie pour assurer l'éducation des enfants, freiner l'exode rurale, la traite et la mobilité des enfants et améliorer leur revenu quotidien.

WINER GROUP, dans sa stratégie de lutte contre la traite à travers l'appui à l'éducation des enfants a initié le présent projet pour accompagner les dans leurs efforts de développement en vue de contribuer de par les activités du projet à la prévention de la traite des enfants d'une part et d'autre part à l'amélioration des conditions de vie socio-économique des femmes bénéficiaires.

2. Localisation

Le projet « *Promotion des activités génératrices de revenus des femmes pour la lutte contre la traite des enfants* » sera mis en œuvre dans le village d'Agome-Yoh situé dans la préfecture de Kloto. Agome-Yoh est un canton majoritairement composé d'Ewé autochtones et des migrants Kabyé et Ouatchi à la recherche des terres cultivables. Sa population est estimée à 1626 habitants dont 845 femmes.

On y trouve un climat tropical humide de type soudano-guinéen avec une végétation de type mésophile. L'activité économique est basée essentiellement sur la production agricole et la transformation des produits. On y trouve des cultures vivrières telles que les céréales (maïs, mil, sorgho), les tubercules (igname, manioc, taro, patate douce) ; les fruits (mangue, avocat, banane) et les cultures de rente : café, cacao et le palmier à huile. L'artisanat se limite à la vannerie, à la fabrication des mortiers, des pilons et des claies.

3. Objectifs

3.1 Objectif global

Prévenir la traite des enfants dans le village d'Agome-Yoh à travers la promotion des activités génératrices de revenu des femmes.

3.2 Objectif spécifiques

- Renforcer le groupement des femmes d'Agome-yoh dans leurs initiatives de production et transformation de l'huile et ses dérivés
- Appuyer les femmes dans le suivi des activités

4. Durée de réalisation

Le projet s'étend sur une durée de **12mois**.

5. Principales activités prévues

5.1 Renforcement de capacité technique des bénéficiaires

5.1.1 Organisation d'une séance de formation sur la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme et ses dérivées

Une session de formation de quatre (05) jours sera organisée à l'endroit des bénéficiaires (20 femmes) dans le village en vue d'améliorer leur production, de renforcer la technique de transformation et de commercialisation des produits (huile de palme, palmiste, huile de palmiste et du savon artisanal) pour générer plus de bénéfice. Il s'agira précisément de :

- L'organisation administrative et financière du groupement
- La recherche du marché
- La gestion des conflits
- La budgétisation familiale sensible à la protection de l'enfant

Cette formation est nécessaire car les bénéficiaires ont besoin d'une meilleure structuration de leur groupement et améliorer leur connaissance en matière d'organisation et gestion de coopérative agricole et comment mieux gérer leurs activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, cette session de formation permettra aux bénéficiaires de se doter des outils appropriés de gestion (organisation, administration et communication, planification, comptabilité simple...) pour l'efficacité et la durabilité de leurs initiatives.

Au cours des ateliers de « gestion des conflits » et « la budgétisation familiale sensible à la protection de l'enfant » chaque femme (bénéficiaire) sera accompagnée de son mari et un de leurs enfants.

Approche de formation :

Les formations seront basées sur l'approche pédagogique des adultes, des études de cas pratique suivies de partage et échange sur les bonnes pratiques.

Pour l'utilisation des machines, le fournisseur va former les bénéficiaires du projet pour une durée de 2 jours après installation des machines.

5.1.2 Achat de matériels et équipement

Matériels :

Les matériels (tonneaux plastiques, bassines, et bidons, marmites, les sacs de jute, paniers,) seront achetés auprès des fournisseurs sur les marchés locaux par une commission achat mise en place par le groupement

Pour l'acquisition de l'équipement, il doit falloir faire la recherche des fournisseurs en procédant l'élaboration et la publication d'un dossier d'appel d'offre. La consultation peut être restreinte, donc identifier 3 fournisseurs qui doivent soumettre aux groupements leurs

factures pro formats tout en précisant les conditions et délai de livraison. Les bénéficiaires feront la sélection du fournisseur la mieux disant et lancera la commande.

Gestion des stocks, matériels et équipements

Les bénéficiaires prendront en charge la location d'un magasin de stockage des produits et de conservation des matériels. Ce local doit être sécurisé. Le gardiennage et la sécurité des biens est assurée par les bénéficiaires qui doivent définir la modalité d'entretien et la répartition des tâches.

5.2 Suivi de l'action

Il sera organiser un suivi de proximité pour vérifier l'effectivité de l'application du contenu de la formation, des outils de gestion et au besoin proposer des corrections, de nouvelles orientations en vue d'avoir plus d'impact sur les bénéficiaires et d'œuvrer à la consolidation du groupement dans la perspective d'auto promotion.

L'équipe de WINNER GROUP va apporter son appui technique et accompagnement aux bénéficiaires du projet dans la planification des activités (annuelles et semestrielles). Les activités planifiées seront évaluées mensuellement et sanctionnées par un rapport d'activités. Une séance de travail sera organisée par semestre avec les bénéficiaires à titre d'auto-évaluation assistée pour faire la situation de l'état d'avancement du projet et évaluer les effets produits et les activités réalisées en matière de lutte contre la traite des enfants en collaboration avec la commission thématique et le CVD.

Le suivi est fait périodiquement et six (6) mois après le projet. En dehors des activités de suivi décrites plus haut, l'équipe de suivi animera une fois par mois une réunion publique et portera sur les thèmes suivants :

- Organisation d'une réunion populaire (causerie débat) par mois sur la traite des enfants et les mécanismes de promotion et de protection des droits de l'enfant
- L'organisation des séances de travail et de plaidoyer auprès des autorités et des chefs de familles pour l'accès des femmes à la terre par héritage,
- Le renforcement du dispositif communautaire de lutte contre la traite et la mobilité des enfants.

Organisation d'une réunion populaire (causerie débat) par mois sur la traite des enfants et les mécanismes de promotion et de protection des droits de l'enfant

Il s'agira d'informer la population en général et en particulier les groupements sur les causes et les conséquences de la traite des enfants et de les sensibiliser sur les mécanismes de protection des droits de l'enfant et sur le rôle des différentes organisations communautaires.

Organisation des séances de travail et de plaidoyer auprès des autorités et des chefs de familles pour l'accès des femmes à la terre par héritage

Au cours du diagnostic communautaire pour l'élaboration du plan d'action villageois, il a été retenu la promotion des activités économiques des femmes dans le but de l'autonomisation de la femme en milieu rural. A cet effet, les bénéficiaires ont émis le besoin d'avoir chacune

une plantation de palmier comme culture pérenne pour l'exploitation. Cependant, on note dans le village, une discrimination notoire à l'égard des femmes en matière d'héritage de terre. au cours du projet, il est prévu des séances de réunions publiques et de plaidoyer qui pourront réunir la chefferie du village, les chefs de familles, les époux des bénéficiaires, les bénéficiaires et d'autres personnes ressources. Cette réunion de plaidoyer sera appuyée par la direction préfectorale de l'action sociale et le point focal du ministère de la promotion de la femme.

Renforcement du dispositif communautaire de lutte contre la traite et la mobilité des enfants

Il a été constaté dans le village un problème de déscolarisation, grossesse précoce, exploitation économique des enfants dans les plantations et dans le marché de la place, l'exode rural et des enfants domestiques. Pour lutter contre ces problèmes pour les prévenir, le comité villageois de développement (CVD) mis en place démocratiquement s'était doté d'une commission spécialisée de protection de la femme et de l'enfant et nécessite d'être renforcé pour mener à bien sa mission. A cet effet, une réunion publique de sensibilisation sera organisée en collaboration avec la direction préfectorale de l'action sociale de la préfecture d'Agou et va concerner la chefferie, les femmes, les hommes et les enfants pour renforcer et redynamiser cette commission qui existe déjà mais qui peine de fonctionner. Cette commission spécialisée va jouer le rôle de surveillance de la situation de traite, trafic et déscolarisation des enfants dans le village et doit animer périodiquement des réunions publiques pour un changement de comportement et de mentalité. La chefferie du village et d'autres organes communautaires au cours de cette réunion publique auront plus de clarification dans leur rôle respectif pour plus d'engagement dans la lutte communautaire contre la traite, la déscolarisation et la mobilité des enfants.

Une bénéficiaire sera chargée de porte parole auprès de la commission spécialisée et auprès du CVD sur les problèmes relatifs à la traite, trafic et déscolarisation des enfants.

6. Résultats attendus

Les capacités techniques des bénéficiaires sont renforcées : la structuration, l'organisation et fonctionnement du groupement (les membres du groupement ont acquis des connaissances en gestion de groupement, la comptabilité),

La production d'huile de palme et palmiste, leurs transformations en « savon indigène » et le circuit de commercialisation sont améliorés,

La capacité financière des bénéficiaires est renforcée : les bénéficiaires disposent plus de ressources financières pour l'approvisionnement de la matière première, leurs chiffres d'affaires améliorés de 60% et les revenus quotidiens des femmes du groupement sont améliorés, 70% des bénéficiaires font de l'épargne;

- Le groupement est équipé et est plus opérationnel

- La population du village d'Agome-yoh est informée et a une notion claire sur les causes et les conséquences de la traite des enfants et sur les mécanismes de promotion et de protection des droits de l'enfant ;
- La chefferie, les membres du CVD, les leaders communautaires et les chefs de quartiers et de familles du village d'Agome-yoh et les époux des femmes bénéficiaires ont conscience de la nécessité de permettre aux femmes d'avoir accès à la terre ;
- Le dispositif communautaire de lutte contre la traite est redynamisé et est fonctionnel ;
- Le suivi est de proximité et couplé de six (6) réunions publiques de sensibilisation et de plaidoyer une (01) fois tous les mois et qu'au moins 100 personnes sont touchées par réunion soit au total au moins 600 personnes touchées au cours du projet.
- Une (01) auto évaluation assistée est organisée pour apprécier la performance, l'assimilation et la maîtrise des acquis du projet, les effets ou impacts sur les bénéficiaires et leur famille, épanouissement des bénéficiaires et les éventuels changements survenus dans la vie associative et dans le développement de l'initiative.

7. Bénéficiaires

Les bénéficiaires directes de ce projet sont 20 femmes du village d'Agome-yoh constituées en groupement de production de l'huile de palme et ses dérivées (notamment le « savon indigène » de fabrication artisanale, combustible....).

Loin d'être une chasse gardée, le -dit projet bénéficie à tout le village d'Agome-yoh à travers ses retombées. Ce projet apparait comme un levier pour aider les ménages à contribuer à la résolution du problème de la pauvreté. L'amélioration des revenus des ménages permettra de subvenir aux besoins de la famille sur le plan santé, éducation (scolarisation et formation des enfants, appui à l'homme dans l'amélioration des revenus du ménage) et à créer une vie conjugale meilleure. L'amélioration des conditions de vie des ménages constitue une solution pour la traite des enfants et l'exode rural fréquemment observés dans le village.

8. Indicateurs

- La production d'huile de palme par an par le groupement a augmentée de 80%.
- Le revenu issu de la vente d'huiles de palme augmente de 75% ;
- Le revenu du ménage augmente de 60% ;
Amélioration de l'économie familiale des bénéficiaires du projet
- 90% des bénéficiaires du projet ont une bonne connaissance sur les causes et les conséquences de la traite des enfants et observent les dispositifs de protection des enfants;
- 50% de la population du village d'Agome-yoh ont connaissance des mécanismes de promotion et de protection des droits de l'enfant ;
- 5 femmes au moins sur les 20 bénéficiaires ont accès à la terre pour la période du projet;

9. **Pérennité**

Les formations techniques reçues par les bénéficiaires du projet, la permanence de la matière première, la maintenance du matériel et l'amélioration de la gestion coopérative peuvent constituer des éléments de pérennité du projet. De même, l'amélioration de revenu des productrices et l'épargne leur permettra de disposer de plus de moyens pour la scolarisation ou l'apprentissage des enfants. Aussi le renforcement du mécanisme communautaire de lutte contre la traite des enfants permettra aux familles bénéficiaires et aussi à la population de mieux surveiller les enfants et de réduire ainsi la traite. Le savoir faire préalable des femmes et leur engagement à évoluer peut pérenniser l'action.